



CARISTE

ROME : N1101

1. FORMATION - QUALIFICATION

Cet emploi est accessible à partir d'un diplôme de niveau V ou avec les CACES.

2. ACTIVITE

2.1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

2.1.1. ACTIVITE PRINCIPALE

L'activité consiste à :

- Porter, déplacer, charger et décharger, gerber des marchandises et des produits le plus souvent sur palettes, en respectant les consignes de sécurité et les conditions de manutention relatives aux différents produits
- Identifier et répartir les marchandises ou les produits
- Organiser les rangements des produits en fonction de l'espace disponible et des conditionnements
- Procéder aux vérifications d'usage

2.1.2. ACTIVITES POUVANT ETRE ASSOCIEES

- Activité de manutentionnaire ou de magasinier
- Conduite de chariot hors production (catégorie 6) : déplacement, chargement, transfert de chariot sans activité de production (porte engins), maintenance, démonstration ou essais
- Arrimage, élingage
- Utilisation d'un ordinateur pour la gestion des stocks
- Peut coordonner l'activité de plusieurs salariés

2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

De différentes catégories avec formation spécifique pour chacune d'elles :

- Catégorie 1 : transpalettes à conducteur porté et préparateurs de commandes au sol (levée inférieure à 1 mètre)
- Catégorie 2 : chariots tracteurs et à plateau porteur de capacité inférieure à 6000 kg
- Catégorie 3 : chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6000 kg (avec formation complémentaire pour les chariots embarqués)
- Catégorie 4 : chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité supérieure à 6000 kg (avec formation complémentaire pour les chariots spéciaux non listés)

2.2. MACHINES ET OUTILS UTILISES

- Catégorie 5 : chariots élévateurs à mât rétractable (avec formation complémentaire pour les chariots bi et tridimensionnels, à prise latérale, à poste de conduite élevable)
- Catégorie 6 : conduite de chariots hors production

De plus, il n'est pas exclu de devoir utiliser différents produits :

- Lubrifiants en cas d'entretien de la machine
- Batteries rechargeables en cas de chariot électrique
- Gasoil, essence, gaz propane
- Accessoires de manutention : élingues, palonniers, sangles
- Matières dangereuses, produits de volume et de taille variables, palettes

3. CONTRAINTES

3.1. CONTRAINTES PHYSIQUES

- Déplacement sur marche-pied
- Travail aux intempéries (chaleur, froid, vent, givre, pluie)
- Vibrations
- Travail en chambre froide pour les produits frais ou surgelés
- Bruit du chariot, de l'environnement de travail
- Contrastes de luminances pouvant être importants entre l'extérieur et le dépôt
- Contraintes posturales (rotation du tronc et de la tête) en fonction de la conduite frontale (un chariot à conduite frontale se conduit en marche arrière) ou latérale ; station assise ou debout selon le type de chariot
- Manutention

3.2. CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES

- Poste de sécurité : vigilance et attention pour éviter les accidents de personnes et de biens
- Appréciation des distances
- Gestion des tâches en cas de donneurs d'ordres multiples
- Possibilité de travail de nuit, travail en 2 X 8 ou en 3 X 8
- Travail par à-coups, travail en urgence, exigence de rapidité
- Déplacements avec l'engin
- Exiguïté possible des locaux

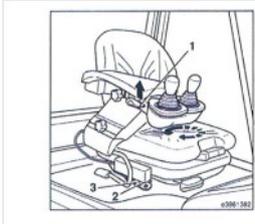
4. HANDICAP

Moteur	Compatible avec aménagement
Maladie invalidante (visite médicale conseillée)	Peu compatible
Visuel	Peu compatible
Auditif	Compatible avec aménagement
Psychique	Peu compatible selon le traitement
Traumatisme crânien	Peu compatible
Mental	Peu compatible



Exemple d'aménagement de poste

Un aménagement du poste peut être envisagé avec par exemple :

<p>un siège à suspension accrue pour limiter les vibrations au maximum</p>	
<p>un siège « confort » avec mousse spécifique pour limiter les vibrations et/ou pivotant pour faciliter l'accès en limitant les torsions du tronc lors des montées et descentes du chariot, utilisable uniquement à l'arrêt (pathologie motrice).</p>	
<p>l'implantation de poignées dans la cabine pour faciliter l'accès (pathologie motrice)</p>	